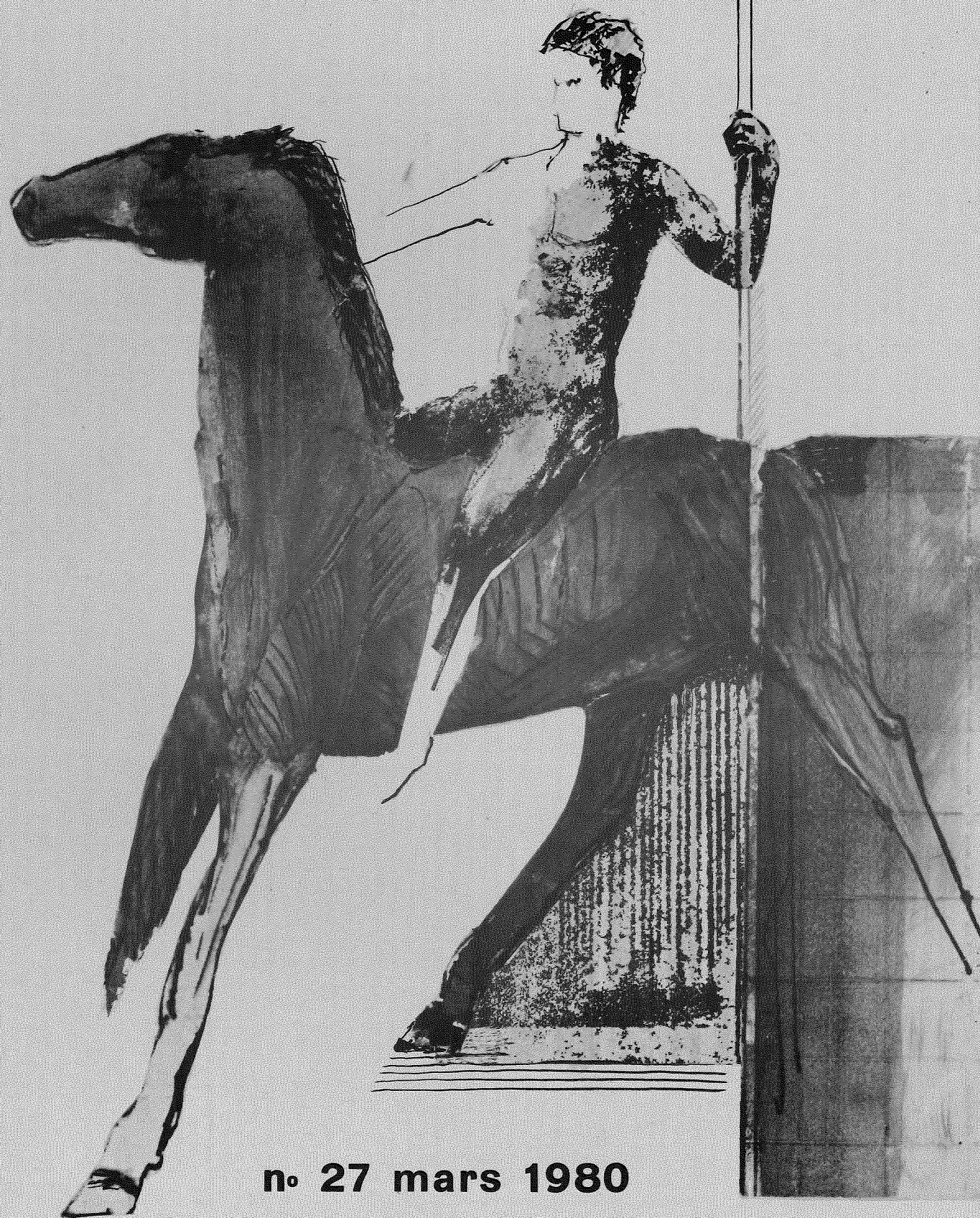


esb

information



no 27 mars 1980

Parmi les difficultés qui surgissent et qui sont devenues, en quelque sorte, l'une des composantes du système scolaire apparaissent le manque d'intérêt de certains élèves pour les activités contenues dans le plan d'études et, pour quelques autres, des problèmes relationnels entre enfants et adultes.

Au moment où l'on aborde des sujets de cette nature, comme tous ceux d'ailleurs qui appartiennent à l'éducation, il n'est pas inutile de constater que la tendance va souvent vers la simplification voire vers le simplisme; substituer l'accusation à l'analyse constitue un refuge commode, choisir un bouc émissaire concerne une démarche de plus en plus répandue.

Parallèlement, traiter de problèmes éducatifs relève d'une forme de complexité bien particulière. Sans doute, n'importe qui n'est pas compétent sur n'importe quoi; un métier n'est pas seulement une réalité sociale, c'est aussi une pratique technique. Parce que l'école est une institution publique, la tendance pourrait être de croire à la compétence de chacun en la matière. Il faut ici raison garder. Les opinions sur l'enseignement, d'où qu'elles viennent, ne sont pour autant des opinions justes même si la pratique pédagogique ne saurait être assimilée à une science exacte. Pourtant, on ne voit pas pourquoi, par exemple, il serait nécessaire de jouer au hockey sur glace pour avoir une opinion sur ce sport et même une opinion fondée. Aussi, les pédagogues n'ont pas l'exclusivité de la vérité et de la science lorsqu'il s'agit de parler d'éducation et d'enseignement.

Ces considérations ne nous éloignent qu'apparemment de notre sujet; elles le placent en tout cas dans une perspective de modestie au moment d'entrer enfin en matière.

Manque d'intérêt pour la classe, négligences répétées, absence de participation. Voilà, entre autres, des appréciations que sont amenés à faire aussi bien les parents que les enseignants lorsqu'ils parlent de certains grands enfants. Au moment de chercher des causes et de prescrire des remèdes, on est souvent tenté de jeter un regard sévère voire accusateur sur les programmes et sur les méthodes. Les uns estiment qu'il faut tout changer, les autres affirment qu'on a trop changé. Prétendre que l'argumentation s'annule en raison des positions opposées qui sont avancées simplifierait le problème.

Dans le domaine des programmes et des méthodes, les écoles secondaires fribourgeoises se situent dans une recherche continue destinée à améliorer leur démarche fondamentale. Les innovations réfléchies, conduites avec prudence et menées avec la préoccupation constante que l'avenir d'enfants est en jeu peuvent apporter des améliorations certaines. Les nouveaux manuels de mathématique et d'anglais tout comme ceux qui servent de base à l'expérimentation conduite dans l'enseignement du français sont, à ce sujet, de bons exemples.

Pourtant, changer le breuvage n'amène pas encore l'individu à boire. On retrouve ici un des problèmes les plus difficiles tant pour les parents que pour les enseignants : celui d'assurer à l'enfant le meilleur environnement pour développer son sens de l'autonomie et de la responsabilité, pour donner à sa formation les bases les plus solides possibles. L'évolution de l'enfant dépend des contacts avec le monde et de la manière dont l'homme les assume; elle se fait par étapes, par gestes successifs, par apprentissages sans cesse renouvelés.

Le développement de l'enfant s'opère à travers des rencontres avec le réel; parents et maîtres en sont responsables; l'éveil de la conscience n'est pas un phénomène ponctuel, celui du sens des responsabilités non plus. Et pourtant des conflits existent entre jeunes et adultes; ils engendrent souvent, de part et d'autre, une véritable souffrance. Il n'y a pas de solution miracle à de tels problèmes.

Pour assurer un développement harmonieux, il importe qu'on trouve chez tous les partenaires de l'éducation le sens du dialogue dans sa dimension la plus fondamentale; celle-ci doit dépasser la tendance actuelle d'aller immédiatement à la comparaison et à la critique pour s'arrêter d'abord à la réflexion et au discernement. La fiébrilité de notre civilisation n'est pas favorable à une telle attitude. C'est évidemment regrettable mais, aujourd'hui comme hier, la qualité des relations humaines demeure l'une des priorités éducatives.

NOTE DE COMPORTEMENT

Le numéro 26 d'ESB-Information contenait une formule d'enquête relative à la note de comportement et destinée aux parents des élèves de l'Ecole. Quelques brèves informations complémentaires avaient tenté de situer le problème, de relever sa complexité, de fixer les limites d'une telle entreprise.

Une participation normale

Selon des critères généralement admis, une enquête du type de celle qui a été lancée devait amener une participation proche de 15 % des personnes concernées. Il faut bien admettre qu'il y avait effort à fournir, réflexion à conduire, enveloppe à poster. Cela fait beaucoup en une période de l'année où les "fêtes" étaient nombreuses et les préoccupations premières tournées vers d'autres objectifs.

Jusqu'au 31 janvier, date du dépouillement, nous avons reçu 130 réponses : ainsi 16 % des parents se sont exprimés. Quelques-uns d'entre eux seulement n'ont pas répondu à tous les points.

Bien que les reports relatifs à la provenance des avis n'aient pas été effectués - certaines signatures illisibles rendaient d'ailleurs l'entreprise impossible - on peut admettre que l'échantillonnage est représentatif à tous points de vue.

Les certitudes

Dans trois domaines, les réponses des parents ne laissent aucun doute :

- a) l'Ecole doit fournir une appréciation sur le comportement des élèves; 90,6 % des parents se sont exprimés dans ce sens. Ceux qui sont d'un avis contraire ne représentent que 4,7 %. L'absence d'opinion rassemble également 4,7 % des personnes qui ont retourné la formule.

- b) La mention évaluant le comportement de l'élève doit figurer dans son carnet de notes, c'est l'avis de 68 % des parents. 26,5 % d'entre eux préféreraient une fiche détachée évitant un "catalogage" à caractère indélébile. 5,5 % restent sans opinion à propos de la question posée.
- c) La solution où l'on n'inscrirait des appréciations dans le carnet de l'élève que si le comportement a été négatif n'a pas reçu un écho favorable : 68 % des parents la rejettent, 21,1 % l'approuvent, 10,9 % n'ont pas d'avis à son sujet.

Moitié-moitié

La question relative à l'utilisation de la note ou de la mention pour apprécier le comportement des élèves a divisé très exactement les parents en deux groupes : 48,4 % favorables à la première alternative, 48,4 % choisissant la seconde, les autres demeurant sans avis.

Cette situation ne simplifie pas le débat; il est bien entendu qu'elle amènera une réflexion approfondie notamment lorsqu'une réédition des bulletins actuels sera nécessaire. Pour l'instant, la case du carnet de notes actuel (9 mm sur 6) ne permet que l'inscription d'un chiffre ou l'abréviation d'une mention. A notre avis, le passage de l'une à l'autre ne s'impose pas pour l'instant mais, répétons-le, la question reste ouverte et le résultat de l'enquête sera transmis au Département de l'Instruction publique.

Au-delà des chiffres

Peu de parents ont accompagné leurs réponses de commentaires. Ceux qui nous ont été adressés constituent souvent des réflexions intéressantes et nous en reproduisons quelques-unes à la page suivante.

"Nous sommes satisfaits d'avoir des renseignements sur le comportement de l'élève en classe. Comme l'école secondaire coïncide avec la période de puberté, poussant parfois l'enfant à des actes ou paroles exagérés, il serait regrettable que cette note de comportement puisse être un handicap pour l'élève lors de la présentation du livret scolaire pour une entrée en apprentissage."

"Il me semble que le comportement de l'enfant à l'école doit être non seulement suivi mais communiqué clairement aux parents afin que ceux-ci puissent établir un parallèle entre ce comportement (attitude) et celui, variable, qu'ils peuvent observer à la maison. Souvent, l'impression du professeur sur la cause d'un comportement anormal ou passager pourrait aussi aider à éclairer certains parents qui ne comprennent pas très bien quelquefois les changements de leurs enfants. Après tout, on peut dire que le professeur vit - pendant la semaine - plus longtemps avec l'élève que les parents. Il a aussi la possibilité de le voir évoluer dans une ambiance plus ouverte et favorable que celle de la maison."

"Le comportement d'un élève peut, selon moi, être jugé en fonction de son aptitude d'adaptation aux caractères des professeurs et des camarades de classe. Ainsi, l'aspect arbitraire de la notation se trouve fortement atténué. Par ailleurs, une bonne note de comportement peut beaucoup aider un jeune homme qui se destine à une carrière où des qualités intellectuelles ne sont pas primordiales."

"Le carnet de notes étant une pièce présentée lors d'entrée en apprentissage ou autres, il n'est pas nécessaire que le futur patron soit au courant du comportement de l'adolescent. A cet âge surtout, les crises sont courantes, les comportements varient, cette note inscrite dans le carnet reste même si l'élève s'est amélioré, s'est stabilisé."

On le voit, le débat n'est pas clos.

Michel DUCREST

QUEL BAL?

Sur le pont du Nord
Un bal y est donné (bis)

Maman n'veut pas que
j'aille au bal danser (bis)

La vieille chanson française contient toujours des propos à la mode. Sans doute ne danse-t-on plus beaucoup sur les ponts mais ailleurs...

Qu'elles soient organisées dans les locaux de certaines paroisses ou dans les salles de café, les soirées dansantes sont soumises à la loi du 21 novembre 1972 sur les établissements publics. Devant les abus manifestes qui existent, le Préfet de la Sarine vient de préciser, dans une circulaire largement diffusée, ce qui suit :

"J'attire votre attention sur les articles 54 et 55 de la loi précitée et dont la teneur est la suivante :

Article 54 :¹ La danse publique est interdite aux mineurs de² moins de 16 ans.

L'accès aux locaux dans lesquels est organisée une danse publique leur est interdit, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un parent, du tuteur ou d'un adulte aux soins de qui ils sont confiés.

³ Le tenancier et l'organisateur veillent au respect de ces prescriptions.

Article 55 : Le tenancier et l'organisateur veillent à ce que la danse ne heurte pas les convenances. Les danseurs sont tenus de se conformer à leurs injonctions.

Je vous invite à respecter et à faire respecter ces dispositions légales et je vous informe que je vais ordonner à la gendarmerie cantonale de procéder à des contrôles et de dénoncer tous ceux qui sont en infraction."

On le voit, la question initiale n'amène qu'une réponse pour les mineurs âgés de moins de 16 ans. Aucun bal.

BONNES FEUILLES

La formule des "Bonnes feuilles" est, le plus souvent, utilisée pour annoncer une parution, mettre en appétit le lecteur et, pourquoi pas, l'amener au comptoir du libraire.

Cette formule peut aussi relever d'une démarche moins ambitieuse et emprunter un article à une autre publication. C'est le choix que nous arrêtons aujourd'hui avec l'accord de deux quotidiens romands.

Il y a quelques mois, "24 Heures" a publié un article remarquable de Henri-Ch. TAUXE sur l'intelligence. Ce sujet très controversé relatif à une faculté dépendant quasi-totalement de l'hérédité selon les uns, évoluant de façon déterminante grâce à l'influence du milieu selon les autres est présenté ici à travers une approche objective, nuancée, subtile; ces réflexions ne manqueront pas d'être éclairantes pour ceux qui se demandent avec quelque angoisse parfois : mon enfant est-il intelligent ?

Il y a quelques mois également, Marguerite LOUTAN a confié à "La Suisse" des lignes où beaucoup de parents reconnaîtront des problèmes quotidiens. Grâce à elle, ils éviteront peut-être certains mouvements de panique et constateront, qu'au fond, il n'y a pas de petits problèmes. En tout cas, même si les fanfreluches sont à l'origine de conflits, les éducateurs peuvent assurer les parents qu'ils demeurent, là aussi, à leur service pour discuter de leurs difficultés.

ESB-Information en redisant ses remerciements aux rédacteurs des journaux précités tient à relever combien il est utile que la presse quotidienne aborde elle aussi les problèmes d'enseignement et d'éducation. Quand elle le fait dans une perspective d'ouverture, de réflexion objective, alors oui on approuve sans réserve.

L' I N T E L L I G E N C E

Considérée pendant un certain temps par les penseurs dans le vent comme une faculté encombrante - qu'il convenait de délaissier au profit de "l'instinct" ou de la "créativité" - l'intelligence revient à la mode. On en disserte, on en controverse, argumente et contre-argumente. La science est mobilisée pour soutenir à son sujet les opinions les plus contradictoires.

Dame ! L'enjeu est de taille. Imaginez, par exemple, qu'on vous démontre que l'intelligence est déterminée à 80 % pour l'hérédité; vous allez vous interroger avec anxiété sur votre code génétique. Par contre, dans le cas où l'on soutiendra que l'environnement, le "milieu" sont avant tout influents, vous passerez au peigne fin votre existence, depuis le berceau...

L'ambiguïté de toute discussion dans ce domaine tient à une donnée très humaine : il n'y a rien de moins "froidement intelligent", de plus chargé d'affectivité, d'irrationnel, de préjugés non avoués, d'arrière-pensées inconscientes qu'un débat sur l'intelligence. La raison en est simple : nous cherchons moins à définir ce qu'est l'intelligence qu'à trouver le moyen - si possible cautionné scientifiquement - qui nous permettra d'affirmer à coup sûr que nous faisons partie de la troupe bénie des intelligents...

Descartes avait très bien compris cela et les commentaires académiques passent malheureusement sur l'humour des premières lignes du "Discours de la méthode". Le Père René connaissait son monde et l'inaltérable confiance de tout un chacun dans ses facultés intellectuelles. Vous pouvez en faire l'expérience tous les jours : si, d'aventure, quelqu'un vous dit : "Je suis con", gardez-vous de le prendre au mot. Vous vous feriez un ennemi irréconciliable.

La psychologie scientifique a tenté de faire avancer la connaissance de l'intelligence en la mesurant. Des techniques extrêmement élaborées

rées ont permis de déterminer le fameux quotient intellectuel. La rigueur et l'utilité d'une telle démarche, dans des secteurs bien délimités, ne sauraient être mises en doute, mais nous ne pouvons pas en retirer grand-chose dans le problème qui nous préoccupe.

Les tests, en effet, permettent de quantifier, non pas l'intelligence en tant que telle, mais certaines opérations, à l'aide de certains paramètres. Les résultats numériques nous renseignent en fait aussi peu sur ce qu'est l'intelligence que la mesure d'un voltmètre sur la nature de l'électricité. De plus, comme l'a bien relevé le professeur Albert Jacquard dans son excellent livre "Eloge de la Différence" (1), l'utilisation des tests de Q.I. pour évaluer le pourcentage d'hérédité de l'intelligence n'a "rigoureusement aucun sens".

Si les mesures et la quantification ne nous permettent pas de cerner l'intelligence, l'approche la plus solide, la plus éclairante, reste celle de Jean Piaget pour qui "l'intelligence constitue l'état d'équilibre vers lequel tendent toutes les adaptations successives d'ordre sensori-moteur et cognitif, ainsi que tous les échanges assimilateurs et accommodateurs entre l'organisme et le milieu" (2).

L'intelligence serait donc liée, par le biais des structures neurologiques, à nos activités d'adaptation au milieu. C'est dire qu'il n'y a pas une, mais des intelligences. Les chasseurs d'un clan primitif qui déploient leur stratégie en vue d'attraper une grosse proie, le cultivateur d'une civilisation agraire sont aussi "intelligents" qu'un professeur d'université ou un spécialiste en informatique. Nos "surdoués" ne le sont pas d'une manière absolue, mais en fonction d'une culture bien précise et de ses exigences technologiques. Le quotient intellectuel est une notion hautement relative, qui peut d'ailleurs varier chez un individu en fonction, préci-

sément, de ses adaptations successives à l'environnement.

Nous ne devons pas trop désespérer de ne pouvoir définir par des critères scientifiques une "élite intellectuelle". Rien ne nous prouve, en fait, que l'avenir appartienne aux "surdoués". Car ce qui fait vraiment un individu accompli, une haute civilisation, c'est la passion de vivre, le dynamisme immémorial et profond de l'imaginaire et des pulsions. C'est aussi notre capacité de rêve. Le reste - intelligence comprise ! - vient comme par surcroît, et le hasard y a souvent sa bonne part. Cela vaut sans doute mieux pour notre espèce fantasque et déraisonnable...

Henri-Ch. TAUXE

"24 Heures"

(1) Ed. du Seuil

(2) Jean Piaget
"La Psychologie de l'Intelligence"
P. 17 Ed. Armand Collin

ADOLESCENCE : QUE DE RISQUES !

"Est-ce vrai qu'elles font toutes la même chose ?

Ma fille affirme que c'est courant dans sa classe et dans toute son école. Elles font des échanges de tout au monde : sacs, jupes, tee-shirts, chemisiers, bagues, bracelets. Si bien que je ne sais plus exactement ce qui appartient à ma fille. C'est une sensation inconfortable. Non pas tant quand elle ramène un chemisier fatigué à la place du tout neuf acheté la semaine précédente, mais surtout quand elle rentre avec des bagues nouvelles à chaque doigt et un collier de réelle valeur. Je me mets à avoir des doutes. Comment être sûre qu'elle ne se laisse pas entraîner sur une pente dangereuse ?"

Impossible. Personne ne peut vous rassurer totalement. Et c'est bien ce qui fait trembler tant de parents quand leurs enfants deviennent adolescents.

Notez que cela commence bien avant 14 ou 15 ans. Dès que nos enfants nous lâchent la main pour explorer les environs ou jouer avec des inconnus, nous aurions des raisons de nous affoler dix fois par jour. Pourtant (à moins d'être des hyper-inquiets incurables), nous acceptons relativement bien que leur apprentissage de la vie se fasse au prix de quelques risques.

Mais les risques de l'adolescence, c'est une autre affaire ! Dès les premières alertes, ça y est. L'angoisse vous saisit. Vous voyez tout de suite le spectre de la délinquance.

C'est que, à cet âge, les conséquences des bêtises commises ont des répercussions plus importantes ! Chipper des bonbons à la sortie de l'école enfantine, cela ne paraît pas aussi grave que de dérober un billet de Fr 100,-- ou un bijou. Revenir d'un goûter de fête une demi-heure plus tard que prévu ne soulève pas les mêmes angoisses que le retour à minuit d'un adolescent qui avait promis de rentrer à dix heures.

Le poids des risques encourus paraît insupportable à certains moments. Sous l'empire de l'inquiétude, tout se transforme en catastrophe possible : il a été renversé par une voiture, elle a pris de la drogue, il finira en prison, elle va se retrouver enceinte...

Pourquoi cette explosion d'angoisse ?

Il y a seulement six mois, vous ne vous laissez pas si facilement impressionner.

C'est que la part d'inconnu s'élargit de plus en plus dans la vie d'un enfant qui s'émancipe. Vous ne pouvez plus tout savoir, vérifier, contrôler. Vous voilà condamné à lui faire confiance (à moins que vous ne préféreriez vous installer dans le soupçon à l'état chronique).

"Faire confiance" : les éducateurs et les psychologues n'ont que ce mot à la bouche. Mais comment s'y prend-on pour faire confiance à un enfant qui vous déroute de plus en plus ?

Il faudrait essayer de se rappeler que , même "avant", votre enfant n'était ni une petite sainte ni une affreuse pécheresse. Jusqu'ici, vous ne vous êtes pas inquiétée à chaque accroc. Vous la croyiez capable de se mesurer avec les traquenards de la vie. Pourquoi changerait-elle brusquement ?

Ce qui est acquis reste acquis.

Marguerite LOUTAN

"La Suisse"

24 juin 1979

ANNEE SCOLAIRE 1980 - 1981

Dans trois mois, l'année scolaire 1979-1980 sera arrivée à son terme. A l'approche de cette échéance, il est nécessaire d'établir un bilan et surtout d'arrêter des prévisions pour la rentrée scolaire de cet automne. Des problèmes aussi importants que complexes attendent en effet des solutions : engagement éventuel de personnel enseignant, détermination du nombre des classes, réservation de locaux scolaires.

Les parents des élèves ne seront pas étonnés de devoir formuler, maintenant déjà, leurs vœux et leurs propositions concernant la scolarisation de leur enfant pour la prochaine année scolaire; même si certains éléments de décision font à ce jour défaut - notes scolaires finales, réponse définitive concernant une place d'apprentissage - il faut remplir la "Fiche élaborée en vue de la constitution des classes" (page 23) et la retourner, par les soins de votre enfant, à son professeur de classe, en même temps que le carnet des bulletins trimestriels, le mardi 15 avril 1980. Par souci de clarté, tous les élèves des classes de 1ère, de 2e année, des classes P1, P2, P3 et P4 rapporteront la fiche. Ceux des classes de 3e année et des autres classes P rapporteront la fiche dans la mesure où leur retour à l'ESB est possible. En cas de doute, les parents apporteront sur la fiche elle-même les précisions nécessaires. Il va de soi que directeur, professeurs et conseillers d'orientation sont à disposition pour tout renseignement complémentaire. Il faut encore rappeler ici qu'une loi, entrée en vigueur le 1er septembre 1972, précise que "La durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans, pour filles et garçons, à raison de 38 semaines d'école par an au minimum."

INDICATIONS UTILES

- En première année, tous les élèves reçoivent un enseignement commun. Pour la clarté du choix, nous appliquons, au moment de l'inscription

en 2e année, des distinctions qui correspondent aux sections des classes de 3e année. Il ne s'agit pas de préparer un regroupement ayant un caractère définitif. Les parents proposent en conséquence sur la "fiche élaborée en vue de la constitution des classes" un choix résumé par une lettre (voir ci-après : organisation de l'ESB).

Pour être placés en section "Etudes" (section C ou E), les élèves devront en principe obtenir, à la fin de l'année scolaire, au moins

- une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires
- 4,75 en moyenne générale.

Les élèves non promus peuvent, en principe, répéter une classe de première année sauf s'ils commencent, en septembre, leur dernière année de scolarité obligatoire. Dans ce dernier cas, le passage en section pratique sera, en principe, obligatoire.

- En deuxième année, les élèves reçoivent un enseignement qui ne présentera comme caractère diversifié qu'un niveau supérieur d'allemand en C-E-F.

Le passage d'un groupe à un autre est possible avec, selon les cas, des cours de rattrapage donnés durant le premier trimestre. Le passage de 2e générale vers une classe de la section "Etudes" en 3e année est possible si les résultats scolaires de fin juin se situent au moins à

- une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires
- 4,75 en moyenne générale.

De plus, les élèves qui envisagent ce transfert doivent effectuer des travaux de vacances en allemand, suivre un cours de raccordement du 19 au 26 août et en réussir les épreuves d'évaluation finales.

Dans les cas limites, les contrôles psychologiques fournissent des renseignements complémentaires. Les élèves non promus peuvent, dans la règle, répéter leur classe sauf, en principe, s'ils ont terminé leur scolarité obligatoire.

- Après leur troisième année, les élèves ont achevé le cycle de leur scolarité obligatoire; un prolongement peut être admis s'il est justifié par des motifs scolaires, pour des raisons de maturité ou d'orientation. Dans de tels cas, l'élève doit faire preuve d'une motivation suffisante et s'adapter aux exigences des classes. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une salle d'attente en vue d'un engagement professionnel.

- En section P, les élèves se trouvent dans la situation de leurs camarades de troisième année sauf ceux qui fréquentent les cours de P1, P2, P3, P4.

A part quelques exceptions, les enfants, qui se trouvent dans les classes citées ci-dessus, poursuivront dans la même section leur dernière année de scolarité.

Un transfert en section générale peut être envisagé pour les meilleurs élèves; les modalités en sont étudiées de cas en cas.

- Les sections "Etudes"

Le transfert ou le maintien d'un élève en section "Etudes" doivent être encouragés; il faut pourtant éviter certaines illusions; les exigences évoquées plus haut et concernant les résultats scolaires constituent des restrictions nécessaires. Il faut aussi trouver chez les enfants des qualités qui peuvent être résumées ainsi :

- goût affirmé pour le travail scolaire et les activités intellectuelles

en section C, facilité et intérêt pour les mathématiques
en section E, intérêt pour les problèmes de gestion et d'administration

- détermination bien arrêtée de poursuivre des études de la part de l'élève comme de celle des parents

- tempérament accrocheur permettant de soutenir une volonté constante d'effort

- régularité dans le travail quotidien et obtention de performances scolaires pleinement rassurantes.

ORGANISATION DE L'ESB

Section C : scientifique

conduit, après 3 ans, les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C), à l'Ecole normale et à l'Ecole paramédicale. En 3e année, ne pas choisir cette section si l'on envisage d'entrer à l'Ecole de métiers de l'Ecole d'ingénieurs (anciennement Technicum).

Section E : commerciale, cycle long

conduit, en principe, après 3 ans, les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique), diplôme de commerce (options secrétariat ou gestion), Ecole normale, Ecole paramédicale.

Section F : commerciale, cycle court

conduit, en principe, après 3 ans à l'ESB, les élèves vers un apprentissage de type commercial.

Section G : générale

conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat, de l'industrie et de l'Ecole des Métiers.

Section P : pratique

regroupe les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires moins poussées.

Option en 3e générale (section G)

Pour les élèves de la section générale en 3e année, il y a possibilité d'effectuer un choix sur 3 heures du programme; l'une des 2 options est obligatoire; celles-ci se présentent comme suit :

OPTION A

anglais	3h	Cet enseignement, vu dans une perspective utilitaire, permet un premier contact avec la principale langue de la technique moderne.
---------	----	--

OPTION B

dessin	1h	Cette branche figure au programme de tous les élèves de cette section pour une heure seulement; il s'agit donc d'un complément.
éléments de chimie	1h	L'introduction de la chimie correspond à un souci d'ouverture vers une science dont l'importance grandit quotidiennement.
répétitoire de math.	1h	Cette leçon ne sera pas consacrée à des acquisitions nouvelles, mais au renforcement de connaissances même élémentaires qui sont souvent mal exploitées dans les examens.

IMPORTANT

Vous n'avez pas compris quelque chose ? Téléphonez-nous.

Pour la direction : 22.35.85

Pour le service d'orientation : 23.40.19

Lorsqu'une publication ne paraît que trois fois par an, elle ne donne évidemment qu'une image lointaine de la réalité quotidienne. Lorsque cette situation se complique en raison d'une abondance de matière (cas d'ESB-Information No 26) on en vient pratiquement à faire de l'histoire et à juxtaposer curieusement la mention du début d'une année scolaire avec les fiches d'inscription pour la suivante. Au risque de décevoir les esprits cartésiens, nous ne nous laissons pas ébranler et reprenons une chronique à laquelle nous tenons.

27 août 1979. C'est la rentrée; du regard un peu inquiet des nouveaux au sourire complice des anciens, c'est un petit monde de plus de 800 élèves qui va être réparti en 34 classes toutes regroupées en ville de Fribourg. Une telle situation marque un progrès certain et assure plus de facilité dans les échanges de tous ordres; on n'avait plus vu cela depuis 1970.

Dès le début de l'année scolaire, des informations relatives au 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération et aux manifestations qui se dérouleront en 1981 sont adressées dans les écoles. Relevons à ce sujet que M. Michel DUCREST, directeur de l'ESB, préside le groupe de travail "Ecoles" réunissant des représentants de tous les ordres d'enseignement.

En septembre, élèves et professeurs ont passé le contrôle radiophotographique bisannuel; plus de 800 personnes ont été examinées et un aperçu sommaire de la ligue fribourgeoise contre la tuberculose précise que 8 images pulmonaires justifient un examen complémentaire non urgent, 4 relèvent une modification cardiaque à contrôler et 11 laissent apparaître une scoliose ou autre modification osseuse. On le voit, ces contrôles permettent une information importante sur l'état physique de chacun.

Des réunions de parents ont eu lieu durant chacun des deux premiers trimestres; les formules retenues semblent donner satisfaction mais il est bien entendu que dans ce domaine aussi les suggestions nouvelles seront reçues avec intérêt. Il n'y aura pas de réunion de parents au 3e trimestre mais les enseignants sont à disposition des personnes qui souhaiteraient avoir un contact individuel. Quant aux notes de mi-trimestre, elles seront adressées, comme déjà annoncé, le 16 mai prochain.

Le circuit de films 79/80 a débuté à la fin octobre par la projection de Dersou Ouzala, oeuvre qui pose des questions fondamentales sur les rapports entre l'homme, sa nature profonde et son environnement; d'autres séances permettront de voir, selon les classes et les degrés, Kes et le Dr Folamour.

Le 2 novembre, l'élection de M. Lucien NUSSBAUMER, syndic de Fribourg, à la présidence de l'Union des Villes suisses, a valu à l'ESB, grâce à son statut d'école communale, une journée de congé. Ce fut un geste apprécié, un pont bienvenu... dans une ville qui en connaît de célèbres.

Du 17 au 21 décembre, le déroulement de la semaine sportive fut un vrai sport et finalement une parfaite réussite. Il pleuvait dru sur Fribourg lorsque les skieurs partaient le lundi vers les stations; dans certains endroits, la pratique de ce sport fut possible alors que le groupe des Mosses a prolongé sa randonnée jusqu'à St-Maurice pour visiter l'abbaye, son trésor et le musée militaire de l'endroit. Le mardi, ce fut une journée d'activités scolaires et la fin de la semaine l'accomplissement du programme primitivement prévu. Le souvenir reste favorable au point que des échos nombreux demandent que les mêmes dates

soient retenues en 1980 en cas de maintien d'une semaine de sport en hiver.

Dès la reprise de janvier, des maîtres de l'ESB, accompagnant le directeur de l'Ecole, ont présenté aux enseignants de 6e primaire les modalités de passage au degré secondaire. Il y eut, au total, quatre séances qui ont permis de fructueux échanges de vues. Ce fut l'occasion d'apporter les premières conclusions, très positives, à propos de l'introduction, en section pratique, d'un cycle de trois ans; l'expérience réalisée avec la classe P1 est en effet très heureuse.

La pause de Carnaval a été, comme de coutume, appréciée. Elle a permis d'apporter des améliorations aux salles de sciences du bâtiment principal. Après 15 ans de service, les tableaux noirs et l'écran ont été remplacés tout comme le mobilier dont la conception "Auditoire de Faculté" ne correspondait plus aux options actuelles de l'enseignement de la biologie et de la physique.

Le 13 février fut une journée bénéfique pour les élèves de la région du Gibloux. Ce jour-là en effet la commission des écoles secondaires de la Sarine et du Lac français présidée par M. Hubert LAUPER, préfet, prenait une première et importante option en vue de l'ouverture de classes de 3e année à Farvagny. L'ESB verra, selon toute vraisemblance, "disparaître", dans peu de temps, les derniers élèves d'une région à laquelle elle a été étroitement associée depuis près de 20 ans.

Les cyclomotoristes vont grandir en nombre; près de 150 élèves de l'ESB ont en effet utilisé l'offre de l'Ecole en participant à la séance d'information routière et en subissant après la classe les épreuves organisées par la gendarmerie. Le taux d'échec fut minime. A tous les "reçus" bonne route et... prudence.

félicite

M. et Mme Edmond DARBELLAY pour la naissance de Magali
 M. et Mme Bernard PERROUD pour la naissance de Sébastien
 M. et Mme Marc MAILLARD pour la naissance de Patrick

dit sa sympathie à

M. Michel DUCREST, directeur de l'Ecole, qui a eu la douleur de perdre son père
 Dominique ROBATEL, élève de P7, qui a également eu le grand chagrin de perdre son père
 Jean-Bernard AEBY, élève de 2B, qui a eu la douleur de perdre sa mère

adresse ses félicitations et souhaite une excellente carrière professionnelle à

M. Michel BARRAS qui a abandonné son poste d'enseignement à l'ESB pour assumer la responsabilité du secteur pédagogique dans le centre de formation continue que les CFF réalisent près de Morat

formule des souhaits de bienvenue aux enseignants qui ont repris l'enseignement de M. Barras

M. Jean-Pierre PASQUIER
 M. Jean-Marc SCHWEIZER

Fiche à remettre au professeur de classe, le 15 avril 1980, par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg.

Elève : nomprénom.....cours.....no.....
 domicile.....

Les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis : lundi mardi mercredi jeudi vendredi
 b) heure de fin d'étude souhaitée : 16h15 16h30 16h45 17h15

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent.

Signature des parents :

E

VACANCES SCOLAIRES

ETE

du vendredi 27 juin 1980 à 16h00
au mercredi 27 août 1980 à 07h45

AUTOMNE

du vendredi 24 octobre 1980 à 16h00
au lundi 3 novembre 1980 à 07h45

NOEL

du vendredi 19 décembre 1980 à 16h00
au lundi 5 janvier 1981 à 07h45

CARNAVAL

du vendredi 27 février 1981 à 16h00
au lundi 9 mars 1981 à 07h45

PAQUES

du vendredi 10 avril 1981 à 16h00
au lundi 27 avril 1981 à 07h45

ETE

du vendredi 3 juillet 1981 à 16h00
au lundi 31 août 1981 à 07h45

A remettre, le mardi 15 avril 1980, au maître de classe par

- tous les élèves des classes de 1ère année, de 2e, de P1,P2,P3 et P4
- les élèves des autres classes dont le retour à l'ESB est possible en 80-81

FICHE ELABOREE EN VUE DE LA CONSTITUTION DES CLASSES
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1980-1981

80-81

Nom de l'élève : Prénom : Classe actuelle :

Date de naissance : Nombre d'années de scolarité :
(Ne pas compter l'école enfantine)

1. INFORMATION ET VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS

Votre enfant va-t-il (elle) revenir à l'ESB pour l'année scolaire 1980-1981 ?
(souligner) OUI NON

Si oui, dans quelle section
souhaitez-vous qu'il (elle) soit placé(e) ? (souligner) C E F G P
(voir description des sections p. 17)

- Pour les élèves désirant entrer en 3e année, section générale
quelle option choisissez-vous ? A (3 h d'anglais)
(souligner) B (1 h supplémentaire de dessin
1 h éléments de chimie
1 h répertoire de mathématique)

Si votre enfant ne revient pas à l'ESB cet automne, que va-t-il (elle) faire ?

Remarques éventuelles :

Signature des parents :

2. AVIS ET PROPOSITIONS DES PROFESSEURS

Tenant compte de l'orientation désirée, appréciation
(BIFFER les épithètes inutiles)

2.1. des résultats
scolaires

prof. de français : bons-suffisants-insuf.
prof. de math. : bons-suffisants-insuf.
prof. d'allemand : bons-suffisants-insuf.

2.2. du mode de travail
et de l'application

bon-satisfaisant-négligé
bon-satisfaisant-négligé
bon-satisfaisant-négligé

Autres remarques :

3. AVIS ET PROPOSITIONS DU SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

4. DECISION DE LA DIRECTION

